



FESTIVAL et CINÉ-CLUB À PLOUGASNOU

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION
ENTREPRISES
ET MEMBRES BIENFAITEURS



En 2023, on rêve de cinéma



Dans le décor magique de la baie de Morlaix, un groupe d'habitant·e·s de la commune de Plougasnou, passionné·e·s de cinéma, s'est lancé dans la création d'un ciné-club et d'un festival du cinéma Jeunesse. Il s'agit d'offrir au plus grand nombre, résidents permanents et occasionnels, un lieu de découverte, de partage et d'échanges autour d'un loisir universellement apprécié : le cinéma.

L'appel aux dons permet de fédérer les habitant.e.s, les acteurs économiques et sociaux de Plougasnou, mais aussi des communes environnantes, autour d'une cause d'intérêt culturel général.

Parce que « le cinéma est une arme d'émotion massive »¹, irremplaçable pour créer du lien social, une association s'engage.

¹ cf. le discours d'ouverture du Festival de Cannes de Vincent LINDON, président du Jury, le 23 mai 2022

La création du Ciné-Club de Plougasnou



Le Ciné-Club présentera une programmation résolument tournée vers la découverte des films des dernières années, riches, variés et souvent passés trop rapidement sur les écrans compte tenu de la baisse dramatique de fréquentation des salles de cinéma observée depuis la pandémie.

Dans ce contexte, l'objectif du Ciné-Club est de ramener durablement les personnes isolées et les familles vers une pratique de visionnage des films dans des lieux partagés.

L'offre annuelle, à raison d'une séance mensuelle au cours du premier exercice, respectera cinq critères combinés :

- 2/3 de films français et européens
- 1/3 de films étrangers présentés en version originale sous-titrée
- 40 % au moins de films conçus par des réalisatrices
- 10 % au moins de films de patrimoine
- 1 film documentaire

Les films d'action, les drames et les comédies devraient cohabiter joyeusement pour réveiller un désir de dialogue entre les spectateurs. Chaque projection sera précédée d'une présentation et suivie d'échanges.

Les séances du Ciné-Club débiteront en 2023, dans une salle du collège François Charles dédiée au cinéma, puis dans la salle municipale rénovée ou tout autre lieu que nous aurions à cœur d'investir, dont la Chapelle du Diben.

Notre groupe de travail est composé de professionnels du cinéma, d'enseignants, de cinéphiles ou de gens qui ont un amour de la projection sur grand écran.

La création du Festival du film Jeunesse



Notre rêve est de faire découvrir des films sur la jeunesse aux jeunes spectateurs et à leurs parents, des films inédits, des films de grand spectacle en plein air, des films du monde entier, des films de fictions, des documentaires, des films d'animations, des films qu'ils n'ont pas pu voir en salle parce qu'ils n'étaient pas nés au moment de leur sortie, des films de patrimoine.

On a envie de voir et de montrer des films dans lesquels les enfants sont les héros comme : **E.T l'extra-terrestre**, **L'histoire sans fin** de Wolfgang Petersen, **Mon oncle** de Jacques Tati, **Le ballon rouge** d'Albert Lamorisse, **Cinéma Paradiso** de Tornatore, **Dark Cristal** de Frank Oz, **La cité des enfants perdus** de Jean-Pierre Jeunet, **Bonjour** de Ozu, **Max et les Maxi Monstres** de Spike Jonze.

On rêve de pouvoir projeter les meilleurs films pour adolescents comme : **Mud** de Jeff Nichols, **Le Fleuve** de Jean Renoir, **Breakfast Club** ou **La Folle journée de Ferris Bueller** de John Hughes, **La bande des quatre** de Peter Yates, **Presque célèbre** de Cameron Crowe, **Les beaux gosses** de Riad Sattouf, **Stand-by Me** de Rob Reiner, **Lady Bird** de Greta Gerwig, **Sing Street** de John Carney, **Outsiders** de Francis Ford Coppola, **Cry Baby** de John Waters, **Rushmore** de Wes Anderson, **Trois souvenirs de ma jeunesse** d'Arnaud Desplechin, **Le péril jeune** de Cédric Klapish, **Mouchette** de Robert Bresson, **Naissance des pieuvres** de Céline Sciamma, **Ava** de Léa Mysius.

On rêve d'entendre le public chanter sur Peau d'Âne ou Les demoiselles de Rochefort de Jacques Demy.

On serait tellement heureux d'accompagner nos petits voir les films d'animation comme Mon Voisin Totoro de Miyasaki, Le roi et l'oiseau de Grimaud, Le géant de fer de Brad Bird, Fantastic Mr Fox de Wes Anderson, Le chant de la mer de Tom Moore.

C'est pourquoi il est proposé de fédérer les attentes autour du lancement d'un festival du film destiné au public des jeunes mineurs qui déroulera sa **première édition les 19 et 20 juillet 2023**. La thématique de l'édition 2023 s'intitulera :

« Ciné, Amour et Fantaisie »

Compte tenu de la beauté du rivage, et avec l'accord de la Mairie, les projections devraient se situer sur un des lieux emblématiques de la commune tel que la pointe de Primel.

Tous les mineurs et les adhérent.e.s du Ciné-Club (individuels, couples et familles) seront accueilli.e-s gratuitement (réservation du siège nécessaire).

Programmation



Pour la 1^{re} édition, quatre longs métrages et un court métrage seront à l'affiche et des discussions seront organisées avec les équipes des films projetés.

Ateliers



Des ateliers seront également organisés autour des métiers du Cinéma qui seront proposés à la découverte.

Exemples : *"Effets spéciaux"*, *"Usage d'un Steadicam"*, *"Le maquillage au cinéma"*, *"Les cascades"*, *"Le montage"*...

Le périmètre d'action

Le rayonnement de l'Association et du projet dans son ensemble ne se limitera pas à la seule commune de Plougasnou.

De nombreuses communes environnantes souhaitent être intégrées dans le périmètre du Festival et du Ciné-Club.

Le budget

Le montant du budget annuel global du Ciné-Club et du Festival de Cinéma est estimé à 25K€.

Les recettes

Les recettes seront recueillies au moyen d'une campagne :

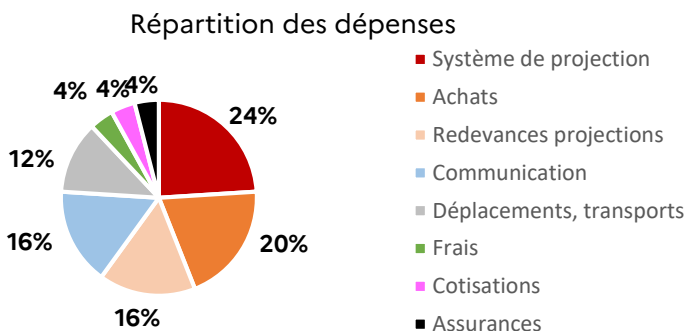
- de souscription auprès d'entreprises, associations et fondations,
- de souscription auprès de membres bienfaiteurs individuels,
- de campagne de financement participatif auprès du public de Plougasnou et du pays de Morlaix
- d'adhésions annuelles au Ciné-Club

- de demandes de subventions auprès des acteurs publics (CNC, Morlaix Communauté, Région, Département, Communes de Plougasnou et environnantes...)

Les dépenses

Les principaux postes de dépenses sont :

- les adhésions obligatoires de l'Association aux fédérations de films, canaux obligés de fourniture des films et des autorisations de projection,
- les achats de fournitures de bureau, de petits équipements, d'eau, d'électricité, de chauffage,
- la location d'un système de projection professionnel, (fourniture et montage écran, sonorisation amplification, camion de projection et son équipage de 2 techniciens),
- les assurances (annulation, sécurité des matériels et vandalisme),
- la publicité, les supports d'information, les publications,
- les frais de déplacements, missions, réceptions, transports de biens et de personnes, hébergement des équipes de films invitées,
- les redevances liées aux projections (concessions, droits d'auteur et de reproduction...),
- les services divers (frais de communication, services bancaires, ...)



Aucune rémunération ne sera versée, sous quelle que forme que ce soit. **Le principe fondateur repose sur le bénévolat intégral.** Aucune prestation ou somme ne peut être allouée à quiconque sous forme

d'avantages ou de rémunérations (cf. statuts de l'Association "Ciné de la Baie").

Le bénéficiaire final de la souscription

Le bénéficiaire de cette campagne de souscription est l'**Association " CINÉ DE LA BAIE"**, déposée en préfecture sous le numéro W293008432, responsable de la création, de l'organisation et du suivi des évènements.

La localisation du projet : France- Finistère- Plougasnou

Les porteurs du projet

Nous avons sollicité un **comité de parrainage** pour soutenir ce projet. La liste n'est pas exhaustive. Les membres qui nous soutiennent sont, à la date du lancement de la campagne :

- Nathalie BERNARD, Maire de Plougasnou
- Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre, conseiller municipal à Plougasnou
- Jean-Paul VERMOT, Président de Morlaix Communauté
- Marylise LEBRANCHU, ancienne ministre et ancienne maire de Morlaix,
- Bruno PATINO
- Antoine, Martine, Thierry et Laure de CLERMONT-TONNERRE, producteurs et réalisateurs

Un **groupe de travail** composé de passionnés de cinéma et d'amateurs bénévoles, s'est déjà progressivement impliqué dans le projet, avec des domaines de compétences très variés. **Ce groupe reste ouvert à toutes les compétences et bonnes volontés.**

- Françoise CAMET, Jean-Marc PORTOLANO : co-fondateurs du projet, organisation, programmation, relations institutionnelles, partenariats.
- Marie PORTOLANO, Présidente de l'Association
- Yvon BUSSON, relations presse et multimédias

- Véronique BESCOND, secrétariat, gestion des adhésions, administration
- Marc BESCOND, régie générale du Festival
- Anne OPPETIT, relations sponsors, mécénats, commerces
- Régis ROINSARD et Grégoire LUDIG : relations artistiques et contacts avec les milieux professionnels du cinéma
- Isabelle WEYGAND, questions juridiques
- Hervé CHEVAILLIER, finances, trésorerie
- Hervé SIMON, Principal du collège François Charles, relations Éducation nationale, enseignants et services civiques.

Les lieux de projection du Ciné-Club

Les séances du Ciné-Club débuteront en 2023, dans la salle de cinéma du Collège François Charles, dans la salle municipale rénovée ou tout autre lieu que nous aurions à cœur d'investir, comme la Chapelle du Diben.



SALLE CINEMA DU COLLEGE

Nous utilisons, pour démarrer le Ciné-Club, une salle spécialement aménagée pour les projections dans les locaux du collège François Charles.
CAPACITE : 40 fauteuils



CHAPELLE DU DIBEN

Il serait intéressant de pouvoir partager et d'utiliser à terme, avec d'autres événements culturels, la chapelle du Diben comme lieu de projection.
CAPACITE : 70 fauteuils



SALLE MUNICIPALE

La salle municipale, en cours d'aménagement, pourra offrir une belle surface de projection.
CAPACITE : environ 300 fauteuils

Les lieux de projection du Festival

Compte tenu de la beauté du rivage, et avec l'accord de la Mairie, les projections en plein air du mois de juillet devraient se situer sur un des lieux emblématiques de la commune tel que la pointe de Primel. En cas d'intempéries, une solution sera proposée dans la salle municipale.



Le Conseil d'administration de l'association

Le Conseil d'administration de l'Association CINÉ DE LA BAIE sera soumis à l'élection de la prochaine Assemblée générale.

Le site Web et réseaux sociaux

Le site dédié au Ciné-club et au Festival de cinéma est accessible à l'adresse suivante : <https://www.cinedelabaie.com>

Il présentera la programmation des projections à venir. Un compte Facebook et une messagerie permettront une interactivité avec les adhérent.e.s.

Les Cercles de donateurs

Cercle Zéphyr : don de 150 à 249 euros

Cercle Jolie Brise : don de 250 à 499 euros

Cercle Vent d'Ouest : don de 500 à 999 euros

Cercle Vent Portant : don à partir de 1 000 euros

Les donateurs ne souhaitant pas apparaître dans nos supports de communication sont priés de bien vouloir le signaler.

La fiscalité des dons à une Association d'intérêt général

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple : un don de 500 euros ouvre droit à une réduction d'impôt de 330 euros (case 7UD).

L'association délivrera l'attestation fiscale correspondante.



MERCI DE SOUTENIR CE PROJET

Devenez partenaires

Sponsorisez et associez votre nom, le logo de votre activité, de votre entreprise, à un évènement lié au Ciné-Club ou au Festival.

CINÉ DE LA BAIE

4, rue de l'Abbesse 29630 PLOUGASNOU

Tél. : 02 98 72 41 04

<https://www.cinedelabaie.com>

Organisation : Françoise CAMET : 06 30 09 80 26

Sponsors, partenariat : Jean-Marc PORTOLANO : 06 09 78 60 77

Courriel : cinedelabaie@gmail.com

*Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901
et au décret du 16 août 1901, déclarée sous le n° W293008432
SIRET : 92145500200011*